Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STL, veuillez visiter :
bacstl.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

SESSION 2026

ÉVALUATION D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE EN CONTRÔLE CONTINU

u total au baccalauréat, réparti entre la première et la terminale en contrôle continu

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : L'Europe, une construction politique progressive (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Des territoires français inégalement peuplés (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Liberté d'expression, respect et laïcité au lycée (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION : LYCÉE TECHNOLOGIQUE PUBLIC, ACADÉMIE DE LYON

Cette évaluation porte sur la construction européenne, les dynamiques territoriales et l'exercice de la citoyenneté dans un établissement scolaire. Elle est organisée dans le cadre du contrôle continu de l'enseignement moral et civique. L'EMC en série STL est évalué en contrôle continu et ne donne pas lieu à une épreuve écrite terminale nationale. La durée de 1 h 30 et le barème sur 20 correspondent à la présente évaluation.

Le sujet comporte trois parties. Les réponses doivent être rédigées de façon organisée et s'appuyer précisément sur les documents fournis ainsi que sur les connaissances acquises.

PARTIE 1 : L'Europe, une construction politique progressive (9 points)

Analyse critique et confrontation de sources historiques

À partir des documents DT 1, répondez aux questions en replaçant les textes dans leur contexte, en confrontant leurs idées et en portant un regard critique sur leur portée.

1.1 (2 points) Présentez le contexte dans lequel Robert Schuman prononce sa déclaration du 9 mai 1950. Indiquez l'objectif immédiat de la proposition et le contexte européen auquel elle répond.

1.2 (3 points) Confrontez la déclaration de Robert Schuman et le préambule du traité de Rome. Relevez une continuité entre les deux textes et expliquez une différence de perspective ou de formulation.

1.3 (4 points) Montrez ce que les deux textes permettent de comprendre de la construction européenne. Vous analyserez leur nature, leur auteur ou leurs auteurs, leur objectif et les limites de ce qu'ils nous apprennent sur les désaccords et les difficultés de cette construction.

PARTIE 2 : Des territoires français inégalement peuplés (7 points)

Analyse de données géographiques et réponse problématisée

À l'aide du document DT 2 et de vos connaissances, étudiez la répartition de la population entre les régions présentées et les enjeux d'aménagement qui en découlent. Complétez également le document réponse DR 1.

2.1 (3 points) Comparez les populations des quatre régions du document DT 2. Identifiez les écarts les plus importants et formulez un constat sur leur répartition.

2.2 (2 points) En vous appuyant sur DT 2, proposez une réponse organisée à la question suivante : pourquoi les écarts de population entre régions constituent-ils un enjeu d'aménagement du territoire ? Présentez un enjeu lié à une région très peuplée et un enjeu lié à une région moins peuplée.

2.3 (2 points) Complétez le tableau du document réponse DR 1 en reportant la région la plus peuplée, la région la moins peuplée et l'écart de population entre elles, en millions d'habitants.

PARTIE 3 : Liberté d'expression, respect et laïcité au lycée (4 points)

Étude d'une situation civique concrète

Situation : dans un groupe de discussion d'élèves, une photographie prise dans l'enceinte du lycée est publiée sans l'accord de la personne photographiée. Des commentaires visant ses convictions religieuses sont ajoutés. Un élève demande que la publication soit supprimée ; un autre affirme que la liberté d'expression autorise tous les propos.

Document d'appui : l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

3.1 (2 points) Identifiez deux principes ou droits en jeu dans cette situation. Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne justifie pas automatiquement des propos portant atteinte à une personne ou à ses convictions.

3.2 (2 points) Proposez deux actions concrètes et respectueuses des règles de la vie collective que les élèves peuvent entreprendre. Justifiez chaque action par un principe ou une valeur républicaine.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DEUX TEXTES FONDATEURS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Document 1. Déclaration de Robert Schuman, 9 mai 1950. Extrait : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » La déclaration propose notamment de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune. Source : déclaration prononcée par Robert Schuman le 9 mai 1950, texte publié par le ministère français des Affaires étrangères.

Document 2. Traité instituant la Communauté économique européenne, signé à Rome le 25 mars 1957. Extrait du préambule, traduction française : « déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens ». Le traité est signé par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Source : traité de Rome, 25 mars 1957, préambule.

Les extraits sont reproduits pour l'étude. Le document 1 est une déclaration politique proposant une initiative ; le document 2 est le préambule d'un traité conclu entre États.

DT 2 : POPULATION DE QUATRE RÉGIONS FRANÇAISES

Population régionale en 2021, en millions d'habitants, valeurs arrondies au dixième. Les données concernent les régions indiquées et ne constituent pas un classement exhaustif de l'ensemble des régions françaises. Source : INSEE, populations régionales de référence 2021, valeurs arrondies.

Population régionale en 2021

Région	Population en millions d'habitants
Île-de-France	12,3
Auvergne-Rhône-Alpes	8,1
Hauts-de-France	6,0
Centre-Val de Loire	2,6

Source : INSEE, populations de référence 2021, valeurs arrondies au dixième de million.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : question 2.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement le tableau à partir des données du document DT 2. Reportez les populations en millions d'habitants et calculez l'écart entre les deux valeurs.

Repérage des populations extrêmes et calcul de l'écart

Élément à renseigner	Réponse
Région la plus peuplée	.....
Population de la région la plus peuplée, en millions	.....
Région la moins peuplée	.....
Population de la région la moins peuplée, en millions	.....
Écart de population, en millions	.....

À compléter par le candidat à partir du document DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.